

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
JUDITH PLOURDE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX
HYDRO-QUÉBEC
75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE
MONTRÉAL H2Z 1A4
TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3596
TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 20 janvier 2003

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Par courriel et par poste

Objet : Demande du distributeur d'électricité afin d'obtenir l'autorisation de réaliser le projet Système d'information clientèle (SIC)
Dossier Régie : R-3491-2002
Notre dossier : S-26094/JL/NL

Chère consoeur,

Nous accusons réception des demandes de remboursement des frais des intervenants FCEI, OC, RNCREQ, SÉ et UC pour le travail réalisé dans le dossier mentionné en rubrique.

Dans sa décision D-2002-203, la Régie a fixé un budget maximal de 9 000\$ par intervenant, pour la présente cause. Elle précisait qu'il ne s'agissait pas d'une allocation forfaitaire et que « *le montant payé tiendra compte du caractère raisonnable des frais présentés eu égard à la nature et à l'ampleur des sujets couverts, ainsi que du caractère utile et pertinent des observations et commentaires* » (D-2002-203, p. 10). À la lumière de ces commentaires, Hydro-Québec Distribution constate que les heures réclamées pour l'analyste du RNCREQ et le procureur de SÉ-STOP semblent élevées, compte tenu de la nature et de l'ampleur des sujets couverts par ces intervenants.

MARCHAND, LEMIEUX

2

Par ailleurs, selon le Distributeur, le temps d'audience dans le présent dossier s'élève à 12 heures. Ainsi, nous nous étonnons que certains intervenants réclament jusqu'à 14 heures d'audience pour le procureur ou l'analyste.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs

MARCHAND, LEMIEUX

Éric Fraser

EF/cl

c.c. Intervenants (par courriel)